



ROYBON

# VIVRE À ROYBON



*Roybon reprend son destin en main* ▶▶▶



## LES POMPIERS RECRUTENT

Sapeur-pompier volontaire,  
solidarité et altruisme  
ne sont pas de vains mots.

7



## CONTOURNEMENT ET GRANDE RUE

De nouvelles étapes  
sont franchies.

10



## MAIRIE

De nouveaux horaires  
pour l'accueil du public.

21



## ANIMATION JEUNESSE

La bibliothèque organise  
deux sorties découverte  
pour les enfants.

22

# S O M M A I R E

## 3 | **LA VIE DE LA COMMUNE**

- ▶ Un bel été au lac
- ▶ Une rentrée des classes un peu particulière
- ▶ Mémoire et sommeil, deux ateliers proposés à nos aînés
- ▶ Les deux caniparcs sont installés
- ▶ Edition 2020 du parcours des talents
- ▶ Des nouvelles de nos chats errants
- ▶ Les pompiers recrutent
- ▶ 14 juillet, quatre roybonnais à l'honneur
- ▶ Ateliers citoyens : ça avance !
- ▶ Contournement et grande Rue, de nouvelles étapes sont franchies
- ▶ Un nouveau prêtre pour la paroisse
- ▶ Peau neuve pour la fontaine de la place du Temple

## 12 | **LE DOSSIER**

- ▶ Roybon reprend son destin en main
- ▶ Roybon décroche le label station verte
- ▶ Entretien avec Serge Perraud

## 16 | **ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON**

## 17 | **LA VIE DES ASSOCIATIONS**

- ▶ "Aux couleurs de la création"
- ▶ ADMR
- ▶ Bienvenue au roller !
- ▶ Le club de la Haute Galaure
- ▶ Judo
- ▶ Nouveau succès pour le Forum des associations
- ▶ Formafoot bièvre valloire

## 20 | **ANNONCES ET INFOS UTILES**

- ▶ Vous êtes agriculteurs ? Profitez du programme d'économie d'énergie pour vos logements !
- ▶ Emmaüs
- ▶ Le repas des aînés reviendra sous une autre forme
- ▶ Accueil du public en mairie

## 22 | **EN DIRECT DE LA BIBLIOTHEQUE**

- ▶ Animation "Appli Hour"
- ▶ Animations jeunesse

## 23 | **RECIT DES PETITES HISTOIRES**

- ▶ La Place de la Poste en 1900



*Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,*

*La crise sanitaire connaît de nouveaux développements avec une résurgence de la circulation du virus. La commune prend toutes les mesures nécessaires pour maintenir la continuité du service public et permettre à la vie associative de perdurer. Il nous faut apprendre à vivre avec le virus. Aussi je vous invite à redoubler de vigilance dans le port du masque et le respect des gestes barrières. Ce que chacun d'entre nous fait contribue à préserver la santé des autres.*

*Et puisque la vie continue je souhaite vous donner des nouvelles du village.*

*Il est désormais acquis que le projet de Centerparcs ne se réalisera pas.*

*Ma responsabilité de Maire, sauf à vouloir éternellement ressasser le passé, c'est de regarder l'avenir et de dresser des perspectives.*

*Après des années consacrées au redressement financier, nous avons désormais les moyens de bâtir par nous-mêmes l'avenir de notre territoire.*

*Certes, nous n'irons pas aussi vite que nous aurions pu le faire avec les retombées fiscales et économiques qu'auraient engendrées la réalisation de ce projet. En même temps, ce que nous ferons nous le devons d'abord à nous-mêmes et cela n'a pas de prix.*

*Le contournement bientôt achevé, nous débuterons l'an prochain la requalification de la Grande Rue. La qualité de vie dans le centre-bourg en sera profondément améliorée. Le nouvel EHPAD ouvrira ses portes prochainement, pérennisant pour des décennies une source d'emplois importante et garantissant une qualité de soin pour nos aînés. En outre, nous allons initier de nouveaux projets pour améliorer le cadre de vie et développer notre attractivité touristique. Ce journal vous en présente les grandes lignes.*

*La commune s'inscrivant dans une démarche participative, notamment à travers des ateliers citoyens ouverts à tous, vos idées, vos remarques et commentaires sont naturellement les bienvenus. L'avenir de Roybon doit s'écrire avec la contribution de tous.*

*Bien fidèlement,*

Votre Maire  
Serge PERRAUD

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) :  
Gabriel BRET, Maurice CELLIER, Jacques STREBY

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34  
Imprimé en mairie.

## Un bel été au lac

Tout le monde se demandait comment allait se passer cet été au lac. Est-ce que les gens seraient encore trop marqués par la crise sanitaire pour profiter de la période estivale ?

Pour ce qui concerne la base de loisirs de Roybon, la réponse est sans appel : la fréquentation a été remarquable. Plusieurs facteurs y ont contribué au-delà d'une météo très favorable.

Après un temps de réflexion le Maire a décidé d'interdire la présence des chiens durant la période estivale. C'est évidemment regrettable pour les propriétaires qui ont un comportement responsable. Il n'en demeure pas moins qu'entre les déjections canines, les baignades (qui ont toujours été interdites pour les animaux) et certains comportements inappropriés, la cohabitation était devenue difficile. Le retour d'expérience est très positif et cette mesure sera reconduite l'an prochain.

La brasserie du lac a connu un vif succès grâce aux nouveaux gérants, Lucas et Manon. La qualité des produits et le sourire du service n'y sont pas pour rien.

Par ailleurs la municipalité a cherché à développer les animations avec un marché de l'artisanat qui s'est tenu plusieurs dimanches de suite, des jeux pour enfants, les représentations du Piano du Lac qui ont rassemblé plus de 1400 personnes en trois soirées, les poneys de Magali...



## Une rentrée des classes un peu particulière



Nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école avec joie et détermination. Joie de retrouver leurs camarades qu'ils n'avaient pas revus depuis de nombreux mois et plein de détermination pour effectuer une bonne année scolaire ! Pas de discours d'accueil cette année pour éviter un rassemblement, mais le Maire et plusieurs élus avaient tenu à être présents pour encourager les enfants, les enseignantes et la directrice Mme Emeline METENIER.

C'est une rentrée singulière au regard de l'actualité sanitaire : tous les adultes doivent porter le masque, les enfants respectent les gestes barrière tout au long de la journée. Pour cela l'équipe enseignante est très attentive et s'implique au maximum. Il en est de même pour le temps du repas, la cantine a repris avec tout son effectif (environ 60 enfants), le personnel est au complet et 3 bénévoles viennent donner chaque jour, à tour de rôle, une aide bien appréciée !



La commune poursuit son aide auprès de l'équipe enseignante pour répondre aux besoins éducatifs et scolaires et mieux accompagner les enfants pendant le temps périscolaire.

Un groupe de travail intitulé : « Atelier ECOLE » est constitué autour de Mme Anne-Marie JACQUET, Conseillère Municipale Déléguée pour les affaires scolaires. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à la contacter en mairie.

**L'équipe enseignante est composée de :**  
Mme CANNILLO : TPS-PS  
Mme BONY : MS-GS  
Mme TERPANT : CP- CE1  
Mme MICHEL : CE1-CE2  
Mmes METENIER et MERCIER : CM1- CM2  
Nous leur souhaitons une excellente année scolaire plus sereine.



### L'école, une attention au quotidien

Durant l'été divers travaux d'entretiens ont été réalisés dans ou aux abords de l'école. Les agents techniques ont posé dans la cour de récréation de la maternelle un dallage qui recouvre désormais une bande de terre qui était très prisée des chats. Par ailleurs, un prestataire a refait le marquage au sol du stationnement ainsi que les passages piétons.



## Mémoire et sommeil, deux ateliers proposés à nos aînés

En partenariat avec la CARSAT, la municipalité propose aux royonnais âgés de 65 à 85 ans deux ateliers.

Le 1<sup>er</sup> est un « Atelier sommeil ». Il comprendra deux séances qui permettent d'aborder les points suivants : le sommeil et les effets du vieillissement, les maladies associées au sommeil, les conseils de prévention et les ennemis du sommeil et enfin les techniques de relaxation.

Le 2<sup>nd</sup> est un « Atelier mémoire ». Il comprendra 5 séances à raison de 2h par semaine au cours desquelles seront dispensés des conseils, idées et techniques.

Chaque séance est un moment de convivialité et d'échanges. Chacun participe selon son niveau et ses attentes. Il n'y a pas de score, de points ou de performance. Chaque participant peut avoir plus ou moins de facilités à réussir certains jeux ou se sentir plus ou moins à l'aise pour adopter les stratégies proposées. Ces ateliers ont pour objectifs d'exercer ses principales fonctions cognitives, apprendre les techniques pour transférer ces exercices dans la vie quotidienne, connaître les conseils pratiques pour savoir prendre soin de son cerveau.

Ces ateliers sont gratuits, animés et financés par la Carsat. Dans le contexte de la crise sanitaire, toutes les mesures de protection (port du masque et respect des gestes barrières) seront mises en œuvre. Le nombre de participants est restreint à 9 personnes.

Ces ateliers se dérouleront au cours du mois de novembre et nous communiquerons les dates précises aux personnes qui auront manifesté leur intérêt auprès d'Agnès MARTIN, Adjointe au Maire, qui supervise ce projet.

**Vous pouvez la joindre directement :**

☎ 06 20 93 81 05.



## Les deux caniparcs sont installés

Annoncés avant la période estivale dans notre précédent numéro, les deux caniparcs installés par la municipalité sont désormais opérationnels.

Le premier se situe devant le parc des Charmilles et le second près de la rivière à proximité du stade de foot. Le caniparc est un espace spécialement aménagé pour permettre aux chiens, non seulement de faire leurs besoins, mais également de s'ébattre en toute liberté sous la surveillance de leur maître. Ces espaces sont dotés de distributeurs de sachets et poubelles à déjections.

Cette initiative de la municipalité vise à prendre en compte la place de l'animal et veiller à une meilleure cohabitation entre les propriétaires d'animaux responsables et les autres usagers des espaces publics.

Il appartient désormais aux propriétaires de chiens d'adopter les bons gestes. A défaut, il sera procédé à des verbalisations. Soyons tous responsables !



## Edition 2020 du parcours des talents

La météo ne nous a pas favorisés cette année... Après deux mois de sécheresse et de soleil torride, la pluie tant espérée par les travailleurs de la terre est venue déranger nos plans !

Mais nous avons maintenu le parcours des talents, en le transformant.

Celui que nous avons conçu incluait les Charmilles, la place du temple, la place de la graineterie, la place Saint Romme et nous avons dû nous replier sur les sites suivants : l'office du tourisme, l'église et son parvis et les halles, sans oublier la salle du club des anciens.



Le président de Roybon en fêtes remercie tous les adhérents et les sympathisants qui se sont mobilisés. Leur réactivité a permis le bon déroulement de notre manifestation. La buvette, supervisée par notre trésorier, a dégagé un bénéfice !

Le président exprime aussi sa reconnaissance aux élus et au personnel municipal qui ont largement contribué à notre organisation.

Enfin nous saluons la présence fidèle de Gaby Bret, le correspondant du Dauphiné et la vigilance de Mme Chantal Perraud, qui s'est exercée à l'entrée et à l'intérieur de l'Eglise.

Jacques STREBY

*Merci à Alain VANNUCCHI et Gaby BRET pour les photos*



Une dizaine d'exposants se sont décommandés ou ne sont pas venus. Mais ceux qui ont affronté la pluie (d'ailleurs charitable entre 9h30 et 17h), présentaient un travail de grande qualité. L'énumération serait longue, malgré la réduction de l'effectif total.

Comme l'an dernier la diversité des créations offrait cette palette de talents, que nous souhaitons privilégier.

Quelques œuvres impressionnantes, étaient d'un niveau remarquable. Les artistes et artisans ont été souvent satisfaits d'échanger avec les promeneurs.

Il est difficile d'évaluer avec précision le nombre des visiteurs, sans doute plus réduit par rapport à l'an dernier... Dans l'après-midi en particulier il a justifié les efforts déployés.



## Des nouvelles de nos chats errants



Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer dans ce journal, la commune est signataire d'une convention avec « 30 millions d'amis » pour tenter de stopper la prolifération des chats errants sur la commune.

C'est dans ce cadre que depuis le début de l'année nous avons procédé à 32 captures de chats qui ont été tatoués et stérilisés.

Les chats ont ensuite été relâchés sur le territoire comme nous le demande « 30 millions d'amis ».

En outre, nous procédons à des placements. A cette fin nous sommes désormais aidés par « Causa Animalia » qui favorise l'adoption, y compris à l'extérieur de Roybon.

S'agissant de la problématique de la nourriture la position de la municipalité est claire. Le fait pour un particulier de nourrir les animaux en déposant de la nourriture est totalement prohibé. Du point de vue de l'hygiène, de la salubrité et de la propreté des espaces publics, c'est parfaitement inacceptable et nous rappelons qu'un arrêté du Maire l'interdit explicitement. Les gendarmes sont mobilisés pour sanctionner les contrevenants. Parallèlement, un point de nourrissage, géré par la commune, est à l'étude.

En menant de front ces différentes actions, la commune est ainsi clairement engagée dans une politique de régulation de la population des chats tout en veillant au bien-être animal.

Nous vous conseillons vivement de mettre un collier à vos chats personnels et de le faire tatouer. La stérilisation n'est pas obligatoire mais elle est vivement recommandée.

**Face à l'ampleur de la tâche les bonnes volontés sont toujours les bienvenues. N'hésitez pas à prendre contact avec Agnès MARTIN, Adjointe au Maire, qui supervise ces actions : ☎ 06 20 93 81 05.**

## Les pompiers recrutent

En France, quelque 195.000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Pour renforcer la caserne de Roybon nous recherchons 15 sapeurs-pompiers volontaires. Vous aurez ainsi l'occasion de vivre une expérience unique, d'acquérir des compétences précieuses, d'œuvrer pour l'intérêt de tous. La caserne est un atout précieux pour notre commune. Sa présence permet de disposer de temps d'intervention réduits, au bénéfice de tous.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact directement avec le Lieutenant Jean-Pierre DUPORT à la caserne.



## 14 juillet, quatre roybonnais à l'honneur



Lors de la cérémonie du 14 juillet, quatre Roybonnais se sont vus remettre la « Croix du Combattant ». Il s'agissait de Gabriel BRET, Gilbert VINAY, Louis GRAS et Raymond SILVESTRE.

Les adjoints Romain PERRIOLAT et Emmanuel BARLETIER, ont retracé leur parcours militaire :

**Raymond SILVESTRE** : incorporé en mars 1961 en Alsace, a fait deux mois de classe, a fait quatre mois de formation à St-Brieux, a été dix mois à Paris puis en Algérie de juillet à décembre 1962. La « Croix du Combattant » lui a été remise par M. Ferdinand CHAMBON, ancien d'Algérie.

**Louis GRAS** : incorporé le 3 janvier 1963. Il a fait ses classes au 164<sup>ème</sup> régiment d'infanterie motorisé trois mois avant d'aller en Algérie le 20 avril 1963. Il a été rapatrié sanitaire au Val de Grace. Puis, il est retourné en Algérie d'avril à septembre. Il a été réformé en juillet 1964. La « Croix du Combattant » lui a été remise par M. Serge PERRAUD, Maire de Roybon.

**Gabriel BRET** : incorporé le 3 juillet 1962 au 18<sup>ème</sup> régiment des transmissions à Epinal, a été en stage au 18<sup>ème</sup> RIT à Montmédy (Meuse), monteur et dépanneur fil. Puis, il a été muté en Algérie : arrive à Mers el Kebir le 4 janvier 1963, puis est quelques temps à Oran, ensuite au 1<sup>er</sup> RC à Mostaganem. Puis, a été dépendant du 54<sup>ème</sup> bataillon transmission. De 2<sup>ème</sup> classe, il a été nommé

maître ouvrier pour la St Gabriel le 24 mars 1963. Il a été libéré le 15 octobre 1963, première classe à faire seize mois. Rappelons que Gabriel BRET a été Président de la FNACA de la Haute-Galaure durant 13 ans de 1990 à 2004 et qu'il préside le Souvenir Français depuis 1987. La « Croix du Combattant » lui a été remise par M. Claude FUMEY, ancien commandant du Camp de Chambaran.

**Gilbert VINAY** : Incorporé le 2 mars 1963 au CIT 158 à Lyon. Il a été au Centre d'instruction du train, formation poids lourd 3<sup>ème</sup> unité. Il a été muté en Algérie à Colomb-Béchar le 18 juin 1963, groupe de transport pour le rapatriement des compagnies sahariennes vers les ports d'Alger et d'Oran. Il a été libéré le 9 juin 1964, débarqué à Oran sur la ville de Tunis. La « Croix du Combattant » lui a été remise par M. Maurice CELLIER, Président de la FNACA de la Haute-Galaure.



## Ateliers citoyens : ça avance !

**ATELIERS CITOYENS PARTICIPATIFS**

**VENEZ VOUS INSCRIRE !**

La nouvelle municipalité avait pris l'engagement durant la campagne électorale de mettre en place des "ATELIERS CITOYENS" pour associer les habitants qui le souhaitent à la réflexion sur les actions à mener sur la commune.

N'y a-t-il pas plus beau symbole de lancer la première initiative publique à l'occasion de notre fête nationale ?

**VENEZ-NOUS RENCONTRER, DISCUTER ET VOUS INSCRIRE LE 14 JUILLET ENTRE 14H ET 18H**  
AU STAND QUI SERA INSTALLÉ À PROXIMITÉ DE LA BRASSERIE DU LAC.

- ATELIER 1** Finances et administration générale  
Animateur : Romain PERRIOLAT
- ATELIER 2** Vie scolaire et affaires sociales  
Animatrice : Anne-Marie JACQUET
- ATELIER 3** Animation, culture, vie associative, tourisme et développement du territoire  
Animateur : Emmanuel BARLETIER
- ATELIER 4** Valorisation du patrimoine, fêtes et cérémonies, vivre ensemble  
Animatrice : Elisabeth ROUX
- ATELIER 5** Vie quotidienne, commerces et entretien du bourg  
Animatrice : Agnès MARTIN
- ATELIER 6** Travaux, voirie et bâtiments communaux  
Animateur : Jean-François VILLON

LE 14 JUILLET ENTRE 14H & 18H ROYBON AU STAND QUI SERA INSTALLÉ À PROXIMITÉ DE LA BRASSERIE DU LAC.

**ATELIER**  
**Valorisation du patrimoine, fêtes et cérémonies, vivre ensemble**

### 1ÈRE RENCONTRE DE L'ATELIER CITOYEN « VALORISATION DU PATRIMOINE »

Notre première réunion s'est tenue le 3 Septembre en mairie. Nous avons accueilli à cette occasion M. GRAILLAT, architecte détaché au Département accompagné de Mme EGIDIO chargée du Patrimoine sur le Territoire Bièvre Valloire.

Roybon est doté d'un riche Patrimoine. Notre intention est de le valoriser. Nous avons défini ensemble une marche à suivre. La 1ère étape consiste à dresser un inventaire pour ensuite faire l'historique de chaque monument ou objet. Ce sera un travail passionnant de longue haleine avec un calendrier que nous vous communiquerons prochainement. **Nous invitons les bonnes volontés à nous rejoindre. Il y a du travail pour tout le monde !**

**Contactez-nous soit par téléphone soit par mail à la Mairie : ☎ 04 76 36 21 79 - ✉ mairie@roybon.fr**



### RETOUR SUR LA JOURNÉE DU 14 JUILLET

La municipalité avait pris l'engagement durant la campagne électorale de mettre en place des ateliers citoyens pour associer les habitants qui le souhaitent à la réflexion sur les actions à mener sur la commune. La journée de lancement s'est donc déroulée le 14 juillet dernier. Les Roybonnais en avaient été informés par l'intermédiaire du précédent numéro du journal municipal.

Tout au long de la journée, des stands, installés sur la base de loisirs, à proximité de la brasserie du lac, ont permis à une soixantaine de personnes intéressées de venir discuter avec les élus présents et de s'inscrire en fonction des centres d'intérêt de chacun :

- finances et administration générale,
- vie scolaire et affaires sociales,
- animation, culture vie associative, tourisme et développement du territoire,
- valorisation du patrimoine, fêtes et cérémonies, vivre ensemble,
- vie quotidienne, commerce et entretien du bourg,
- travaux, voirie et bâtiments communaux.

**Tous les volontaires sont les bienvenus et peuvent se faire connaître en mairie.**

Un grand merci à toutes et tous les roybonnais(es) pour leur implication.

### PLANNING DES RÉUNIONS À VENIR EN MAIRIE :

Ateliers	Dates
Finances et administration générale	<b>Mercredi 28 octobre à 18h30</b>
Animation, culture, vie associative, tourisme et développement du territoire	<b>Lundi 19 octobre à 19h</b>
Vie quotidienne, commerces et entretien du bourg	<b>Vendredi 30 octobre à 18h30</b>
Travaux, voiries et bâtiments communaux	<b>Lundi 9 novembre à 19h</b>

## Contournement et Grande Rue, de nouvelles étapes sont franchies

Chacun le sait, ces deux gros projets qui vont considérablement changer la vie quotidienne dans le bourg, sont étroitement liés. En effet, c'est la mise en service du premier qui permettra le démarrage des travaux du second.

S'agissant du contournement, dont la maîtrise d'ouvrage est portée par le Département, les travaux de réalisation de la plateforme sont achevés et les fossés de récupération des eaux sont en cours de réalisation. Le carrefour giratoire est en service et sera achevé définitivement par la pose de la signalisation routière en octobre. Les travaux du carrefour vers le cimetière et le RD 20 seront effectués en octobre afin de mettre en service provisoirement le nouveau parking du cimetière. La réalisation du revêtement de la voie est prévue en novembre et suivra sa mise en équipement (clôtures, panneaux signalisation et glissières de sécurité).

Les aléas géotechniques ont été franchis avec les travaux de terrassement dans la période favorable, croisons les doigts pour avoir un bel automne.

S'agissant de la Grande Rue, Le chantier proprement dit débutera l'an prochain grâce au soutien de l'intercommunalité qui va rénover les réseaux d'eau.

A cette fin, Bièvre Isère Communauté doit réaliser au préalable des études qui concernent les habitants de la Grande Rue car il est nécessaire d'identifier toutes les évacuations d'eaux usées et d'eaux pluviales des habitations vers le réseau public.

La société Alp'Etudes, retenue pour cette étude, se présentera prochainement au domicile de chacun pour mener une enquête précise du système d'assainissement, vérifier l'emplacement et le niveau de sortie des évacuations ainsi que l'emplacement des compteurs d'eau potable.

Si vous êtes le propriétaire, nous vous remercions de bien vouloir informer votre locataire de cette visite. Si vous êtes l'occupant nous vous remercions à la fois de l'accueil que vous voudrez bien réserver aux techniciens d'Alp'Etudes et d'informer le propriétaire.

En cas d'absence, des avis de passage seront laissés dans les boîtes aux lettres avec les coordonnées des représentants Alp'Etudes pour permettre de fixer un rendez-vous commun.



*L'accès au cimetière sera nettement amélioré d'ici la Toussaint*



*Les camions dans la Grande Rue, c'est bientôt fini*



*Le rond-point est en service depuis la mi-août*

## Un nouveau prêtre pour la paroisse

Le Père Charles BONIN est venu célébrer sa 1ère messe à Roybon en l'église St Jean Baptiste, le 9 septembre. A l'issue de la cérémonie, une petite réception de bienvenue était organisée dans la salle du Rez De Chaussée de la mairie.

A cette occasion, le Père BONIN a pu faire connaissance avec les fidèles et les piliers de la paroisse. Le Maire, M. PERRAUD, a tenu à accueillir le Père BONIN dans le respect des principes républicains.

Le Père BONIN officie sur les paroisses de St Pierre des Chambaran (Viriville, Thodure, Marcilloles, Beaufort, Marnans, Roybon, Montfalcon et St Clair Sur Galaure) et St Benoit de Beaurepaire (quatorze communes).



## Peau neuve pour la fontaine de la place du Temple

Sous la houlette d'Agnès MARTIN, un groupe de bénévoles aidé par un agent de la commune a entrepris de remettre en valeur la fontaine qui trône au milieu de la place du Temple.

Ce chantier, d'une douzaine d'heures de travail a été mené au cœur du mois d'août. Il a consisté à désherber les abords, nettoyer la fontaine, repeindre le cerclor et appliquer un produit sur la pierre pour lui redonner de la blancheur.

Outre l'ensemble des participants, nos remerciements vont aussi à Mme PENNINCK qui a généreusement accepté de mettre à disposition le branchement électrique nécessaire aux travaux.



Un test de mise en eau a même été réalisé. La commune va étudier avec Bièvre Isère Communauté la faisabilité d'une remise en eau en circuit fermé.

## ROYBON REPREND SON DESTIN EN MAIN

***L'officialisation de l'abandon du projet de Centerparcs par le groupe Pierre et Vacances le 8 juillet dernier a donc mis un terme à un feuilleton qui durait depuis treize ans. On ne reviendra pas indéfiniment sur les conséquences catastrophiques de cette saga qui a littéralement mis le territoire en apnée. Il faut désormais regarder l'avenir et dresser des perspectives à travers des projets précis.***

La municipalité issue des élections de 2014 et conduite par Serge PERRAUD avait rapidement fait le choix de mettre en œuvre une stratégie indépendante du devenir de ce dossier. Il n'était en effet plus possible de continuer en misant tout sur un projet qui tardait à déboucher.

Au final, bien lui en a pris. Le précédent mandat a vu certaines réalisations concrètes mais l'enjeu du redressement financier était un impératif absolu. Il est vrai que la combinaison d'une dette considérable, contractée essentiellement entre 2006 et 2011, et une épargne de gestion relativement faible, avaient placé la commune dans une situation dramatique.

Les efforts entrepris ont permis un redressement spectaculaire au point que la commune dispose, désormais, du meilleur ratio recettes/dépenses réelles de fonctionnement de toutes les communes de Bièvre Isère Communauté. Cet effort répondait précisément à la recommandation de la CRC qui préconisait dans son délibéré

du 5 décembre 2016 de : « mettre en œuvre une stratégie de retour à l'équilibre des comptes en étudiant les possibilités d'accroissement de l'ensemble des ressources mobilisables et de limitation des dépenses de fonctionnement. »

Aujourd'hui, non seulement la commune dégage les ressources nécessaires au remboursement de la dette mais elle dégage également une capacité d'autofinancement de ses investissements qui a permis, d'ores et déjà, de programmer la requalification de la Grande Rue.

Mais au début de ce mandat, les élus se devaient de définir les contours de la nouvelle stratégie consécutive au redressement financier.

La majorité municipale a décidé de poursuivre sa stratégie de désendettement mais aussi de se doter de moyens supplémentaires pour initier de nouveaux projets.

Il s'agit de renforcer l'attractivité de la commune, sous peine de voir sa population continuer à diminuer. Une telle situation serait très préjudiciable pour la commune avec la mise en œuvre d'un cercle vicieux : perte d'attractivité, baisse de la population, fermeture de classes, difficultés pour le commerce local, bâtiments inoccupés, baisse des dotations et des recettes fiscales liées à la taille de la commune.

A cette fin, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à contracter un nouvel emprunt de 500 000 € au taux fixe de 0,83 %, remboursable sur une période de 20 ans. Cet emprunt permettra de financer plusieurs nouveaux projets importants pour la commune sans remettre en cause l'objectif du désendettement. En effet, sur la durée du mandat 2020-2026, la commune remboursera plus de 900 000 € de capital de la dette actuelle. Sur cette période, au total plus de 2,5 millions d'euros d'investissements publics (Commune + Intercommunalité + Département + État) seront injectés sur Roybon.



## Roybon décroche le label station verte



L'équipe municipale s'était engagée devant les Roybonnais à entamer une démarche d'éco-tourisme.

Ce fut l'une des premières priorités de ce début de mandat à travers le processus de labellisation « station verte », dossier piloté par Emmanuel BARLETIER, Adjoint au Maire. Présentée au Conseil Municipal du 16 juillet, une délibération, adoptée à l'unanimité, décidait de « s'engager dans la démarche de labellisation ».

Par courrier en date du 1er septembre, le Président de la Fédération Française des stations vertes vient de confirmer officiellement au Maire que la commission de labellisation avait approuvé le dossier déposé. Des panneaux seront prochainement installés en entrée d'agglomération et une cérémonie officielle de « remise de charte » sera organisée ultérieurement.

La fédération française des stations vertes a été créée en 1964 pour favoriser et développer le tourisme de nature dans les communes touristiques afin de contribuer à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique.

### Une commune labélisée station verte est :

- Un territoire d'accueil qui devient touristique pour les loisirs, les vacances, situé à la campagne, à la montagne, près des littoraux.
  - Un territoire d'organisation de l'offre touristique : office du tourisme, commerces, services, aires de jeux, équipements de loisirs (baignade, sports, sentiers, ...), espaces de découvertes (patrimoine, visites, produits du terroir, ...)
  - Un territoire axé vers l'écotourisme: nature, patrimoine, opérations éducatives, protection de l'environnement.
- Ce label, détenu par 461 communes, est soutenu entre autres par l'Association des Maires de France, Villes et villages fleuris, Villes et villages de France et la Fédération Nationale de la Pêche.

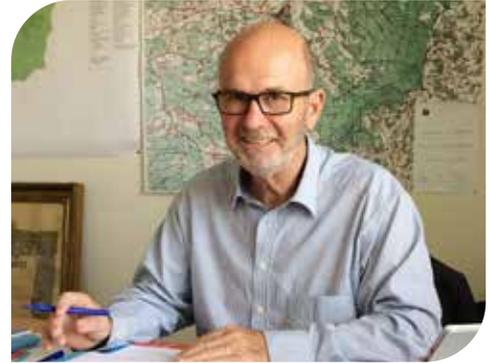
Être labellisé Station Verte, c'est être identifié et reconnu comme une destination nature de référence en matière d'authenticité, de partage et de préservation du patrimoine naturel et culturel. Le label permet de se différencier et de se singulariser en tant que territoire d'accueil sur des territoires de destinations touristiques en pleine mutation. Il est ainsi possible de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et au rayonnement de la commune à travers son développement économique, social et environnemental.

Bien sûr, pour ce qui concerne l'équipe municipale, cette labellisation n'est qu'une 1ère étape qui indique surtout l'état d'esprit dans lequel elle souhaite travailler au développement d'un tourisme vert au service de l'attractivité du territoire de Chambaran.



## Entretien avec Serge PERRAUD

**Après l'abandon du projet de Centerparcs, et alors que la commune s'apprête à lancer un grand programme d'investissement, le Maire répond à nos questions. Il brosse ainsi un portrait de la situation actuelle et des perspectives pour l'avenir de la commune.**



**?** **VIVRE À ROYBON : L'ABANDON DU PROJET DE CENTERPARCS EST UN COUP DUR POUR LA COMMUNE. QUELLES EN SONT LES CONSÉQUENCES ?**

**SERGE PERRAUD**

“ Il faut d'abord souligner que cela a bloqué de nombreux projets au cours de ces dernières années. Par exemple, nous avons un problème d'assainissement sur la commune. Le lagunage est en limite de saturation. Or le Centerparcs aurait entraîné le raccordement de la commune à la station d'épuration de Saint-Sauveur. Il fallait donc attendre l'issue de ce dossier pour, en fonction du résultat, décider des solutions à mettre en œuvre.

J'espère que la requalification de la Grande Rue nous apportera une solution pour le court terme. Je m'explique. Bièvre Isère Communauté va nous accompagner fortement sur ce projet et procéder à la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées, qui relèvent de sa compétence et des eaux pluviales, qui sont à notre charge. Le débit en direction du lagunage va donc diminuer. J'espère que les services de l'Etat vont prendre en compte cette situation nouvelle et ne pas bloquer la délivrance de nouveaux permis de construire.

C'est aussi une perte de chance pour l'avenir. La commune n'engrangerait pas les recettes fiscales considérables liées à ce projet (Taxe d'aménagement de plus de 2,5 millions et Taxe Foncière récurrente tous les ans de plus de 600 000 €) et les emplois attendus ne verraient pas le jour. J'ajoute que je reste mobilisé pour obtenir dans les meilleurs délais l'évacuation des zadistes.

Durant cette période nous avons néanmoins réalisé un tour de force avec l'aide du Président du Département, Jean-Pierre BARBIER. Je rappelle qu'en 2014 le projet de contournement était à l'arrêt et entièrement à la charge de la commune. Ce chantier est désormais en voie d'achèvement et le Département en a assuré la maîtrise d'ouvrage et donc le financement pour près

de 5 millions. C'est la mise en service de cet axe qui va nous permettre d'embrayer sur la requalification de la Grande Rue.”

**?** **VIVRE À ROYBON : VOUS AVEZ CONSACRÉ L'ESSENTIEL DE VOTRE 1ER MANDAT À RÉTABLIR LA SITUATION FINANCIÈRE. CELA VOUS OUVRE-T'IL DES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR ?**

**SERGE PERRAUD**

“ La dette a fortement diminué au cours du précédent mandat. Au rythme actuel elle diminuerait d'encre encore 900 000 € sur les six ans à venir mais à part la requalification de la Grande Rue – ce qui n'est pas rien – il nous serait très difficile d'initier d'autres projets d'envergure. Or, comme la plupart des communes rurales, Roybon doit se battre pour rester attractive, attirer des familles, avoir des enfants dans l'école, faire vivre le commerce, obtenir le maintien des services publics. Pour cela, il faut investir, à la fois dans la qualité de vie et dans la mise en avant de nos atouts naturels à travers un tourisme responsable.

Je suis intimement convaincu que nous avons une carte à jouer si nous savons à nouveau mettre en avant le patrimoine historique de notre village en revalorisant son patrimoine médiéval.

Aujourd'hui, grâce au travail réalisé, les banques nous font à nouveau confiance, les taux d'intérêts sont exceptionnellement bas et les pouvoirs publics ont pris des mesures pour faciliter l'accès au crédit pour relancer l'économie, gravement touchée par la crise sanitaire. Nous avons donc pris la décision de contracter un emprunt d'un montant raisonnable pour financer de nouveaux projets. Nous visons un équilibre entre le souci de poursuivre le désendettement et le devoir d'investir. J'ajoute que certains investissements en projet vont générer de nouvelles recettes pour la commune.”



## VIVRE À ROYBON : ALORS, CES NOUVEAUX PROJETS, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE DEUX MOTS ?

**SERGE PERRAUD**

“ Ce ne sont pas les idées qui manquent ! mais là aussi il faudra faire des choix. Ces choix seront faits sur la base de nos orientations : améliorer le cadre de vie et investir sur le tourisme responsable.

En matière de cadre de vie je peux citer la réalisation de nouveaux logements, nous avons des bâtiments vides pour cela, notamment le bâtiment des anciennes écoles dont quelques salles vont se libérer avec le départ de l'OVE l'an prochain.

Par ailleurs, la vie sportive et associative de la commune a besoin d'être activement soutenue en lui mettant à disposition des équipements de qualité. La rénovation de la salle des fêtes, lieu où se déroulent tous les moments forts de la vie communale, est aussi une priorité, en particulier au regard de sa vétusté.

Après la Grande Rue, nous souhaiterions aussi requalifier les places du Temple et du Maquis de Chambaran et si c'est possible quelques venelles. S'agissant de notre attractivité touristique, nos réflexions se portent évidemment sur la base de loisirs. Il y a le camping, dont la délégation de service public expire en 2025. Quel mode de gestion, quels investissements pour développer sa fréquentation ? Il y a la brasserie du lac dont l'activité est totalement dépendante de la météo puisqu'il n'y a pas de salle de restauration. Il faut aussi développer les animations à proximité du lac et donc repenser ses accès et le stationnement. Vous le voyez, nous avons du pain sur la planche... Nous avons même une piste sérieuse pour remettre de la vie dans l'ancien collège, mais nous en reparlerons plus tard.

Je précise que ces nouveaux projets viennent s'ajouter à ceux qui sont déjà en route et ceux qui étaient déjà programmés. Je pense notamment à l'aménagement d'un nouveau local pour notre médecin qui va s'installer l'an prochain Place du Maquis de Chambaran, la rénovation complète de l'éclairage de la commune dont la 1<sup>ère</sup> tranche sera achevée d'ici la fin de l'année et qui sera entièrement réalisée d'ici la fin de l'année 2022, un nouveau programme d'entretien des voies communales qui sera conduit l'an prochain.”



## VIVRE À ROYBON : VOUS AVEZ PARLÉ D'ÉCO-TOURISME ET DE TOURISME RESPONSABLE. C'EST UN PEU SINGULIER POUR UNE MUNICIPALITÉ QUI SOUTENAIT UN PROJET DÉCRIÉ PAR LES MILITANTS ÉCOLOGISTES.

**SERGE PERRAUD**

“ Vous savez l'environnement, il y a ceux qui en font un combat politique, comme les pseudo-écologistes qui ont soutenu les zadistes, et ceux qui agissent au quotidien. La commune vient de décrocher le label « station verte ». C'était un engagement que nous avons pris devant les Roybonnais en début d'année, c'est-à-dire bien avant l'abandon du projet de Centerparcs. Ce label nous engage et je suis heureux d'entraîner la commune sur cette voie. Nous avons tous les atouts en main, un paysage exceptionnel, une capacité d'hébergement touristique tout à fait significative (Gîtes, chambres d'hôtes, accueils collectifs...), une proximité avec plusieurs grands axes de circulation, une base de loisirs qui peut se développer, des activités outdoor qui ne demandent qu'à prendre de l'ampleur. Croyez-moi les vacances à la campagne vont revenir à la mode. Saisissons cette opportunité.”



Avec la Place du Temple, la Place du Maquis de Chambaran pourrait faire l'objet d'une requalification importante au cours des années à venir.

# 📌 Ça s'est passé récemment à Roybon 📌



**1** 23 juillet : collecte du don du sang organisée à la salle des fêtes **2** 2 et 8 août : cérémonies à Beaurepaire et Roybon en souvenir des fusillés du 5 août 1944 **3** 4 août : exposition « couleurs et formes » dans la salle d'exposition de l'office de tourisme **4** 13 août : Passage du Critérium du Dauphiné à Roybon. On admirera la décoration du village... **5** 14 août : remise des cartes de chasse pour la saison à venir **6** 10 septembre : la rentrée du roller à la salle des fêtes

## “Aux couleurs de la création”



Nous vous proposons des ateliers créatifs à la salle de l'ancienne école de Roybon (au-dessus de la boutique Emmaüs) rue des écoles.

### LES ATELIERS ENFANTS :

**3 – 6 ans :** éveil théâtral, dansé et musical les mercredis de 10h30 à 11h30

**6- 12 ans :** théâtre-danse-musique, création de courts métrages et spectacles les lundis de 16h30 à 18h

### L'ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL

#### « Chantons ensemble »

La chorale de Roybon : un moment conviviale où l'on chante, on rit et on s'amuse. Les vendredi de 17h à 18h30.

### LES SPECTACLES ET PROJETS :

Nous réalisons des projets artistiques et ludiques pour les événements festifs des environs. Avec comme objectifs d'apporter au plus grand nombre la possibilité de pratiquer une activité artistique de qualité à un tarif calculé au plus juste et ajusté en fonction des revenus des familles. Avec une intervenante diplômée qui a une grande expérience dans le domaine des arts.

Nous réalisons des spectacles enfants créatifs et éducatifs pour les structures ainsi que divers projets, ateliers et stage autour des arts: théâtre, danse, musique et arts-plastique.



N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou à consulter notre site internet : [www.acdlc.info](http://www.acdlc.info)

☎ 06 68 84 12 47

✉ [auxcouleursdelacreation@gmail.com](mailto:auxcouleursdelacreation@gmail.com)

C'est avec plaisir que nous vous répondrons.

L'art apporte à celui qui le pratique du bien-être, de la confiance en soi et une forme de sagesse, tout en offrant à ceux qui le contemplent un beau cadeau ; un peu de bonheur et de joie !

Chloé Valcke Renoir



## ADMR



L'ADMR des Chambaran vous accueille du lundi au vendredi de 7h à 12h dans ses locaux à Viriville.

En raison de la crise sanitaire nous vous informons que notre loto annuel ne pourra pas avoir lieu.

Une tombola sera prochainement organisée ainsi qu'une vente de calendriers personnalisés. **Merci d'avance de votre soutien pour ces nouvelles activités !**

## Bienvenue au roller !

Autour de jeux et de parcours déployés dans la salle des fêtes, les enfants à partir de 5 ans peuvent dompter leurs roues et gagner en assurance tous les jeudis de 18h à 19h30.

Le roller est un sport qui développe équilibre, souplesse et réflexes, qui aide à muscler les jambes et à augmenter l'endurance ainsi que le rythme cardiaque.

Lors du premier cours d'essais, nous avons eu 19 enfants, ce qui nous fait rêver de faire peut-être deux groupes de niveaux... Nous pourrions même, en fonction des inscrits, faire revivre l'activité de roller hockey ; certains nous en ont déjà fait la demande.

Il faut savoir que la section roller de l'USCJR de Roybon a été créée en 2006 et que seuls quelques clubs de ce type existent en Isère. Nous avons la chance de pouvoir en héberger un dans notre commune (les plus proches sont à Châbons et à Voiron) et nous en sommes fiers.

Les cours se passent dans la bonne humeur avec Nicolas Filograsso, professeur depuis plusieurs années à nos côtés. **Alors, n'hésitez pas : ✉ [roller.roybon@gmail.com](mailto:roller.roybon@gmail.com) / Cours le jeudi de 18h à 19h30 à la Salle des Fêtes (et autre horaire selon le nombre d'inscrits)**



## Le club de la Haute Galaure



Le club va rouvrir ses portes à compter du 2 octobre, uniquement les vendredis dans le respect des gestes barrières sanitaires. Port du masque obligatoire, et respect des gestes barrières. Le contexte sanitaire nous interdit les collations, chacun doit veiller à se laver les mains et nous serons vigilants sur la désinfection du matériel. Une petite bouteille d'eau sera remise à chaque participant. La pétanque ne reprendra qu'au printemps, avec le retour des beaux jours.

**Toutes ces précautions prises nous permettrons d'avoir la joie de nous retrouver en toute quiétude. Nous vous attendons !**

## Judo



Le judo club côtois propose pour la troisième année consécutive des cours de judo à Roybon.

En effet, deux créneaux horaires de 16h45 à 17h45 et de 17 h 45 à 18h45 le mardi permettent aux enfants de quatre à six ans et de six ans et plus de pratiquer cet art martial à la salle de motricité de l'école publique.

Bien plus qu'un sport le judo s'accompagne de valeurs comme le respect, la modestie, le contrôle de soi et bien d'autres. La pratique sur les tatamis permet d'évoluer en toute sécurité : savoir chuter, retenir son partenaire, se mélanger aux autres et participe au développement de la motricité.

**Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook « judo club côtois » ou au ☎ 06 02 10 72 28.**

## Nouveau succès pour le Forum des associations



Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons et pour que tous les participants soient accueillis dans les meilleures conditions, la municipalité a fait le choix d'organiser cette nouvelle édition du Forum des associations sur la Place Saint-Romme, sous les Halles et dans la salle du Club Génération Mouvement.

Port du masque obligatoire, parcours fléché, entrée et sortie distinctes, bornes de gel hydroalcoolique. Toutes les mesures avaient été prises pour assurer la sécurité des participants.

Pas moins de 18 stands et de 150 personnes se sont retrouvées sur place le samedi 5 septembre pour faire de cette matinée un événement familial et convivial.

L'entrée se faisant par la salle du Club Génération Mouvement, les visiteurs ont pu découvrir les stands et s'inscrire aux différentes activités proposées (sports, culture, solidarités) à l'aide d'un parcours fléché qui les conduisait ensuite jusqu'aux Halles.

Il y en avait pour tous les âges et toutes les envies. Un stand dédié à la Fête de la Forêt était présent pour annoncer que la manifestation se déroulera bien à Roybon en septembre 2021.

**La municipalité remercie vivement les bénévoles et responsables d'associations qui participent activement à la vie de la commune.**

## Formafoot bièvre valloire

Le foot reprend après une saison tronquée mais qui a vu l'équipe 1 seniors accéder pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire au plus haut niveau du district (D1), et le club met tout en œuvre pour que les entraînements et les matchs se passent dans les meilleures conditions :

- distribution de gourde individuelle aux joueurs,
- masque et gel hydro alcoolique obligatoires au bord du terrain,
- interdiction de se changer dans les vestiaires.

Mais après plusieurs manifestations annulées au printemps et durant l'été (concours de pétanque, Jeanne Sappey, 20 ans de Formafoot) le club s'est remis en ac-

tivité avec les féminines et leur matinée pizzas le 6 septembre suivi du vide grenier à la salle des fêtes de Saint Barthélémy le 13 septembre dernier.

Une vente de diots est programmée le 18 octobre et bien sûr tous les week-ends de nombreux matchs et plateaux.

**N'hésitez pas à venir les encourager.**



### PLANNING DES ENTRAÎNEMENTS SAISON 2020/2021

Catégorie	Lieu	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
U6-U7	Viriville		15h30-16h30		
U8-U9	Viriville		16h30-17h45		
U10-U11	Viriville Thodore		17h-18h30	17h45-19h	
U12-U13	Viriville Thodore		18h-19h15		18h-19h15
U14-U15	Viriville	18h-19h15			18h-19h15
Seniors	Viriville		19h30-21h		19h30-21h
Féminines	Brezins Marcollin		19h30-21h		19h30-21h

#### Personnes à contacter :

► **BRIET Loïc** (responsable technique seniors et équipes à 11) :

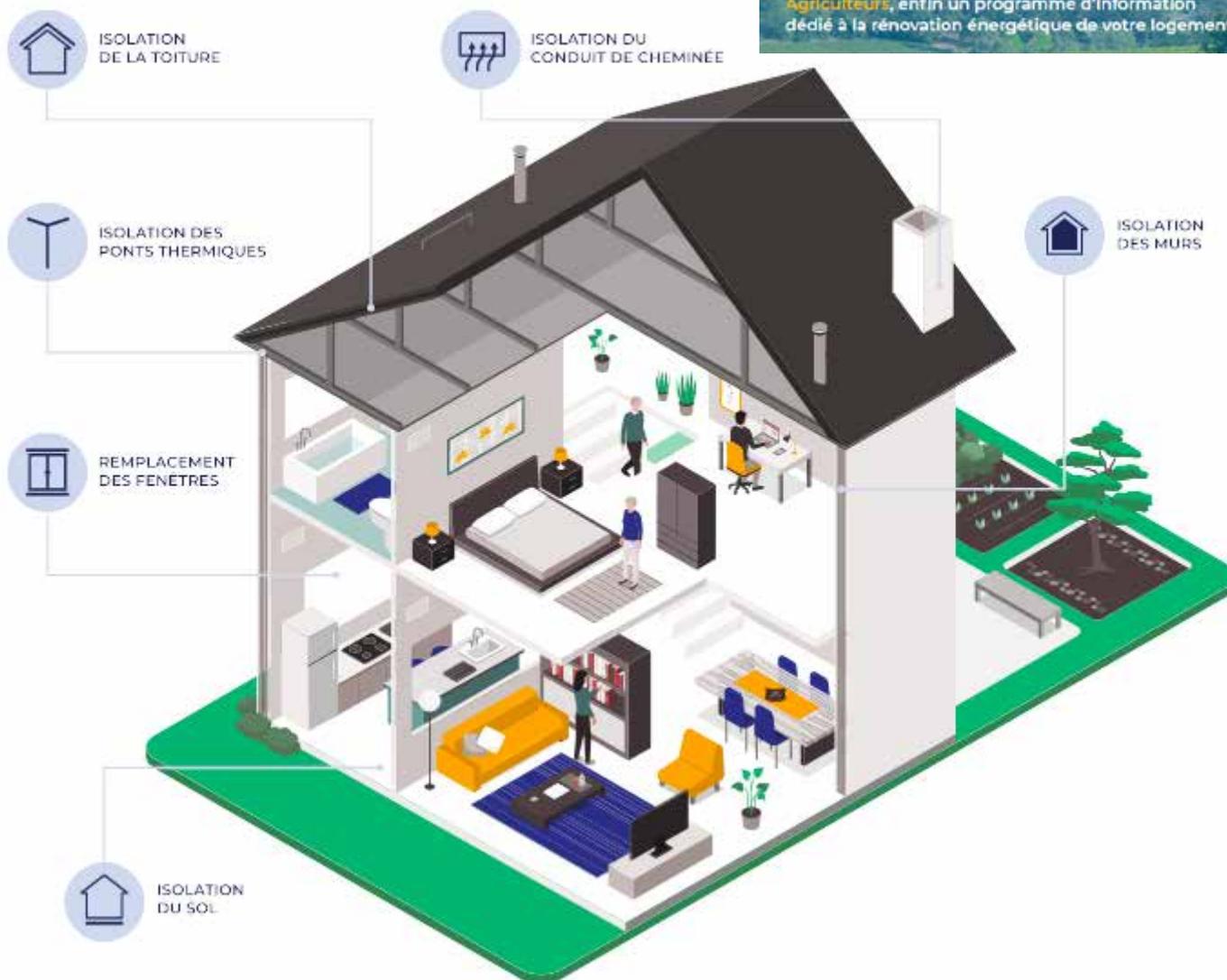
☎ 06 69 61 94 74

► **MERLIN Axel** (responsable école de foot) : ☎ 06 70 02 32 92

► **GONZALBEZ Jean** (président) :

☎ 06 38 38 38 15

## Vous êtes agriculteurs ? Profitez du programme d'économie d'énergie pour vos logements !



La MSA, SOLIHA et Les Compagnons Bâisseurs proposent le programme **AEELA** : Accélérateur d'Économies d'Énergie pour le Logement des Agriculteurs.

Votre logement est mal isolé ? Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ? Vous vous interrogez sur les aides à solliciter ?

Faites appel aux équipes du programme AEELA pour réaliser un diagnostic gratuit de votre logement.

**POUR QUI** : les agriculteurs exploitants actifs ou retraités propriétaires occupants de leur résidence principale en région Auvergne-Rhône-Alpes

**POURQUOI** : sensibiliser à la rénovation énergétique de leur logement et promouvoir les économies d'énergie

**COMMENT** : par un diagnostic énergétique et un accompagnement personnalisé.

Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez contacter l'animatrice territoriale :

Nathalie SOUVIGNET : ☎ 06 09 06 58 16 ✉ [souvignet.nathalie@msa-services.fr](mailto:souvignet.nathalie@msa-services.fr)



Les prochaines ouvertures de la boutique Emmaüs, rue des écoles :

► **LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS DE 9 H À 12 H**

samedi 3 octobre,  
samedi 7 novembre,  
samedi 5 décembre

► **LE TROISIÈME MERCREDI DE CHAQUE MOIS DE 14 H À 17 H**

mercredi 21 octobre  
mercredi 18 novembre  
mercredi 16 décembre



## Le repas des aînés reviendra sous une autre forme



Il est malheureusement impossible d'organiser cette année le repas des aînés.

L'évolution de la crise sanitaire n'est pas satisfaisante et il ne serait pas raisonnable d'organiser un rassemblement d'une telle importance. Néanmoins, la municipalité tient à maintenir un geste d'attention en direction de nos anciens. C'est pourquoi, à l'approche des fêtes, un bon cadeau, utilisable dans les commerces de la commune, sera adressé à tous les Roybonnais âgés de soixante-dix ans et plus.

Par ailleurs, l'équipe municipale réfléchit à une nouvelle formule de rencontre, dès que la situation sanitaire le permettra.

## Accueil du public en mairie

La crise sanitaire a perturbé l'accueil du public en mairie et nous en sommes désolés. **Nous avons travaillé à une organisation et à des procédures qui ont permis un retour à qualité d'accueil avec des plages horaires importantes depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Ainsi, l'accueil du public est, depuis la rentrée selon les créneaux suivants :**

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Mardi : 8h30/12/30

Jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

**Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire en mairie comme dans tous les lieux clos.** De même, du gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée vous permet de vous laver les mains. L'agent d'accueil vous recevra derrière une protection en plexiglass.



## ANIMATION “APPLI HOUR”

Grâce au prêt de tablettes tactiles par la Médiathèque Départementale de l'Isère, venez participer à un atelier numérique destiné aux enfants et à leurs parents.

**Un moment pour partager un jeu sur tablette et pour découvrir des applications adaptées à l'âge des enfants.**

### LES VENDREDIS D'OCTOBRE

**2/10 ; 9/10 ; 16/10 de 16h30 à 18h30**

### LES VENDREDIS D'OCTOBRE

**23/10 et 30/10 de 14h00 à 15h30**

Sur inscription à la bibliothèque.



## ANIMATIONS JEUNESSE

### “Les journées découvertes... pour aller voir ailleurs”

reprennent pour les vacances de la Toussaint, deux sorties au programme :

### JEUDI 22 OCTOBRE

« **SOUS LA NEIGE** », spectacle poétique visuel et sonore de la Compagnie Les Bestioles au Diapason à Saint Marcellin.

Pour les enfants à partir de 3 ans.

Durée du spectacle : 40 minutes

**Départ parking de l'école à 14h15. Tarif : 2 € / enfant**



### JEUDI 29 OCTOBRE

#### TEAM GAME (JEU THÉÂTRALISÉ)

à Grenoble avec Puzzle Animations.

Vous aurez 1h30 pour désamorcer la bombe Barracuda en réussissant différentes épreuves et énigmes.

Si la mission est accomplie vous pourrez intégrer l'agence de contre-espionnage SCEP !

Pour les enfants à partir de 8 ans.

**Départ parking de l'école à 12h30. Tarif : 8 € / enfant**

Infos et réservations à la bibliothèque jusqu'au 16 octobre.



## HORAIRES BIBLIOTHEQUE DE ROYBON

A partir du 1er Septembre 2020, et afin de pouvoir respecter le protocole sanitaire mis en place à la bibliothèque, les horaires sont les suivants:

	PERIODE SCOLAIRE	VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	10H00—12H00	10H00—12H00
MARDI	15H30—18H00	15H30—17H30
MERCREDI	15H00—18H00	15H00—18H00
VENDREDI	16H30—19H00	FERME
SAMEDI	10H00—12H00	10H00—12H00



## LA PLACE DE LA POSTE EN 1900

Cette vieille carte postale de la Place de la Poste de Roybon date du début des années 1900.

On peut reconnaître le grand bâtiment à l'entrée duquel était inscrit « Postes Télégraphes Téléphone ». Ce bureau de poste a perduré jusqu'en 1994, puis il est venu s'installer sur la place St Romme.

De nombreux responsables se sont succédé et avaient leurs logements dans ce bâtiment, le dernier en date étant Mr Gérard FEUGIER.

Sur cette carte, on remarque au rez-de-chaussée les trois fenêtres grillagées du bureau, les deux facteurs en tenue ainsi que plusieurs personnes et même des poules qui picorent !

En descendant vers la grande rue on peut remarquer aussi une belle fontaine identique à celle de la Place du Temple. A l'époque il y en avait trois ! Mais cette dernière étant trop près de la route, on l'a fait disparaître.

Aujourd'hui à la place de la Poste, on trouve la bibliothèque municipale et le bâtiment a été entièrement rénové. La bibliothèque tient tout le rez-de-chaussée et le haut est réservé à des appartements avec sur le côté droit un pan de bois lambrissé dans lequel se tient l'escalier. On peut remarquer aussi que toutes les cheminées ont disparu.

**Gabriel Bret**

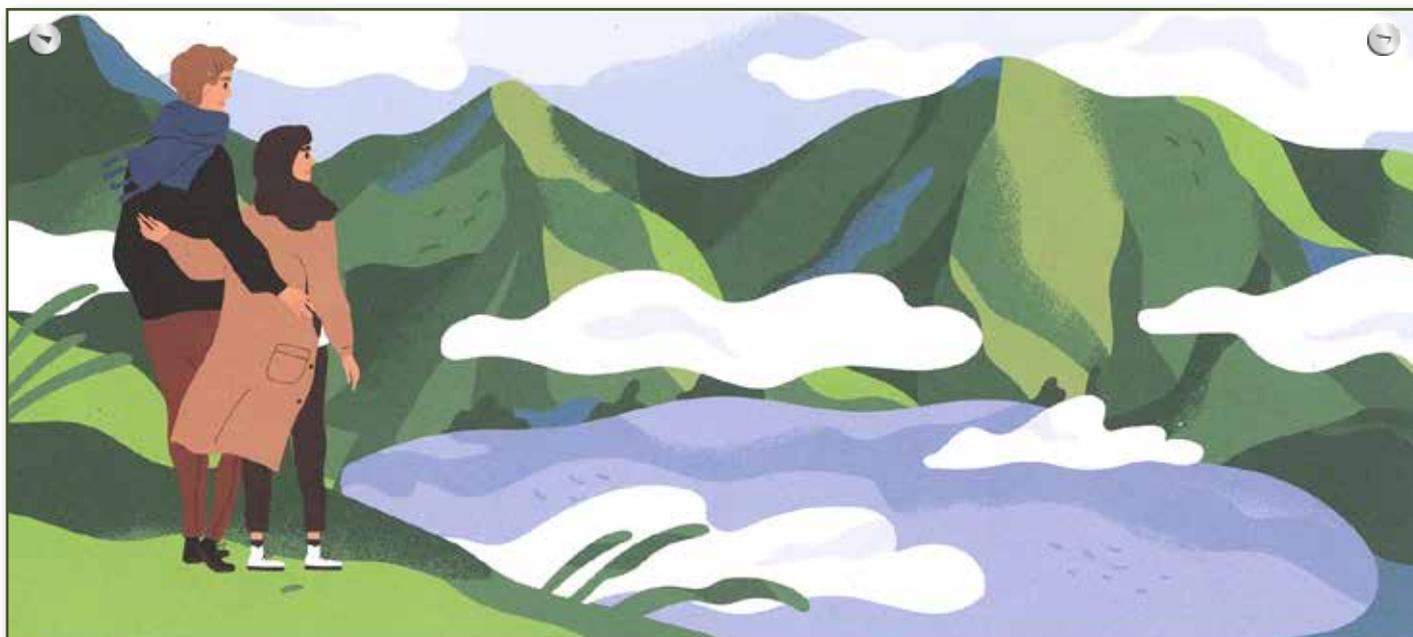
*L'ancienne poste*



*La bibliothèque municipale*



**ROYBON S'ENGAGE  
POUR UN TOURISME  
RESPONSABLE !**



**STATION VERTE**  
**1<sup>er</sup> label d'écotourisme de France**



*Agissez pour un tourisme durable et respectueux de votre territoire*